BULLETIN INDIVIDUEL
ADHÉSION 2026/2027

LE CLUB

- 16 chemin des Bogeys 73100 Grésy-sur-Aix
- www.rocetvertige.net
- rocetvertige@gmail.com

INSCRIPTIONS

- Les préinscriptions auront lieu le mardi 9 juin 2026 de **19H30 à 22H/mercredi 10 juin 20h/22h (accessibles aux personnes déjà adhérentes en 25/26)**
- Les inscriptions auront lieu à L'Esquisse (1 parvis Simone Veil 73100 Grésy-sur-Aix) lors du forum des associations, début septembre.
- Les inscriptions déposées dans la boîte aux lettres du club ne sont pas acceptées.
- La licence FFME est dématérialisée, vous recevrez par SMS ou email les codes qui vous permettront de l'imprimer à partir de votre espace personnel sur le site internet www.ffme.fr, il est donc indispensable de nous indiquer un numéro de téléphone portable et une adresse mail valides.
- Le certificat médical, valable pour trois saisons, et le questionnaire de santé sont à mettre à jour et à télécharger par le licencié sur son espace personnel "myffme" afin que la licence soit valable.

SEULS LES DOSSIERS COMPLETS SERONT ACCEPTÉS (DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES)

ACTIVITÉ ESCALADE

- Les créneaux se déroulent sur le mur d'escalade du centre omnisports de Grésy-sur-Aix (gymnase).
- Le club dispose de matériel mis à la disposition des adhérents (cordes, baudriers, freins d'assurance, chaussons).
- Créneaux "autonomie" loisirs adultes : autonomie obligatoire, module sécurité orange obligatoire (possibilité de le passer gratuitement au sein du club en début d'année pour ceux grimpent déjà en autonomie)
- Les créneaux débuteront le 8 septembre 2026 et se termineront mi juin 2027. Le gymnase étant fermé durant les vacances scolaires, aucune activité n'aura lieu durant ces périodes.

SÉCURITÉ

- Les créneaux sont organisés par des initiateurs diplômés par la FFME ou des bénévoles. Ils sont là pour vous accompagner dans votre épanouissement dans l'escalade et répondre à toutes vos questions.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

- L'ensemble des versements encaissés par le club (sauf licence FFME) permet de prendre en charge le renouvellement du matériel collectif, l'achat de prises d'escalade, l'ouverture de nouvelles voies.
- La licence FFME n'est pas uniquement une assurance responsabilité civile et individuelle accident, c'est aussi notre représentativité pour le développement des sports alpins, des formations, la création et l'entretien des sites de pratiques, etc…
- L'association fonctionne par l'action de bénévoles (bureau du club et initiateurs encadrants). Ils pourront au cours de la saison vous demander un coup de main pour l'entretien du mur, des prises, … et vous serez à votre tour bénévole du club.

DIVERS

- Les tarifs de la FFME sont consultables sur le site internet www.ffme.fr
- 1 règlement par adhérent
- Les tarifs indiqués sont pour l'année complète (01 septembre au 31 août).

LIENS

- Bulletin d'inscription : https://www.rocetvertige.net/inscription/
- Certificat médical : https://www.montagne-escalade.com/site/BO/documents/certificat-medical-type.pdf
- Questionnaire : https://www.montagne-escalade.com/site/BO/documents/QS-SPORT-cerfa_15699.pdf
- Notice d'assurance : https://www.ffme.fr/wp-content/uploads/2021/06/PACK-REG32501-V0421-BD.pdf

BULLETIN D'INSCRIPTION 2026/2027
(remplir en MAJUSCULE - 1 bulletin par adhérent)

Nom : …..... Prénom : .....

Téléphone : …..... Date de naissance : …..

Email : .....

Adresse : .....

Personne (téléphone) à contacter en cas d'urgence : .....

Remarque pour une meilleure prise en charge (si jugée nécessaire) : .....

…..

Créneaux autonomes (à partir de 16 ans, à minima passeport Orange validé) **Pour les adultes, l'inscription aux créneaux autonomes permet l'accès aux créneaux famille**		**Tarifs**	**Sous-total**
Mardi	19h30 – 22h00	ADULTES : 200 €	
Mercredi	20h00 - 22h00		
Jeudi	19h00 – 21h00	JEUNES (a partir de 16 ans) 187,5 €	
Créneaux Famille (enfants àpartir de 7 ans, sous la responsabilité d'un adulte adhérent autorisé et autonome (à minima passeport Orange validé)		**Tarifs**	**Sous-total**
Jeudi 18h/ 19h30 et Samedi 9h/11h30(3X par mois) Enfants à partir de 7 ans		ENFANTS : 127,50 €	
Options FFME (assurances supplémentaires)		**Tarifs**	**Sous-total**
○ Base (8.00 €) ▫ Base + (11.00 €) ▫ Base ++ (18.00 €)			
○ Ski de piste (5 €) ▫ Slackline (5 €) ▫ Trail (10 €) ▫ VTT (30 €) ○ Protection juridique « Agression » (1.70 €) Indemnités journalière : ▫ IJ1 (18 €) ▫ IJ2 (30 €) ▫ IJ3 (35 €)			
Total			

Espèces : ……..

ANCV (100 € maximum) : ……..

3 chèques : …….. € / …….. € / € (octobre / janvier / mars)

SIGNATURE :

La licence FFME (80 € adulte €/ 67,5 €pour les jeunes) incluse dans le tarif contient la garantie responsabilité civile obligatoire.